

« ÉNERGIE-CARBONE » : COMPRENDRE LES NOUVELLES DÉMARCHES QUI PRÉFIGURENT LA RÉGLEMENTATION DE DEMAIN

Les derniers mois ont été riches en actualité autour des démarches préfigurant la refonte annoncée de la réglementation thermique du bâtiment neuf. En effet, la RT 2012 a vocation à laisser la place à une réglementation environnementale pour le bâtiment, qui tient compte non seulement des consommations d'énergie en exploitation, mais également de l'impact environnemental des projets tout au long de leur cycle de vie. Etamine vous propose ici une revue des dynamiques existantes sur le sujet :



L'EXPERIMENTATION ET LE LABEL ENERGIE CARBONE E+C- : la démarche d'Etat qui préfigure la réglementation de demain.

Deux indicateurs :

- **Un indicateur énergie** avec 4 niveaux de performance (énergie 1 à énergie 4). Cet indicateur s'appuie notamment sur le moteur de calcul RT2012. Le niveau « énergie 3 » correspond à peu près au label **Bepos Effinergie 2013**.
- **Un indicateur Carbone**, avec 2 niveaux de performance (carbone 1 ou carbone 2). Le niveau « carbone 1 » est calibré pour pouvoir être atteint par tout projet constructif. Cet indicateur est évalué par un logiciel dédié à l'Analyse des Cycles de Vie (ACV). Il est décomposé en 4 contributeurs :
 - Consommations d'énergie
 - Produits de construction
 - Consommation et rejets d'eau
 - Chantier

Un sous seuil sur le contributeur « produits de construction » est à respecter.



L'ASSOCIATION EFFINERGIE prévoit une refonte du label BEPOS-Effinergie, en phase avec les niveaux Energie du label E+C-

L'objectif de l'association est de renforcer les vérifications associées à l'efficacité énergétique réelle.



LE LABEL BBKA v2 est porté par l'association du même nom, regroupant des professionnels de la construction pour promouvoir la construction bas carbone.

Quatre contributeurs :

- **l'exploitation maîtrisée**, pendant du contributeur « consommations d'énergie » d'E+C-
 - **La construction raisonnée**, pendant du contributeur « produits de construction » d'E+C-
- +**
- **Le stockage carbone**, évalué suivant la grille du label d'état bâtiment Biosourcé, sous réserve de justifier de la provenance des produits
 - **L'économie circulaire**, via la valorisation du réemploi des matériaux de construction, de la réversibilité du projet (évaluation qualitative).

UNE PERSPECTIVE FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT DE LA CONSTRUCTION BOIS ?

L'ambition affichée de tenir compte de l'impact environnemental des produits de construction incitera-t-elle effectivement à une évolution des pratiques constructives, au profit notamment des solutions bas carbone telles que la construction bois ? Les premiers tests réalisés avec la méthode E+C- révèlent que la corrélation n'est pas si évidente. En effet :

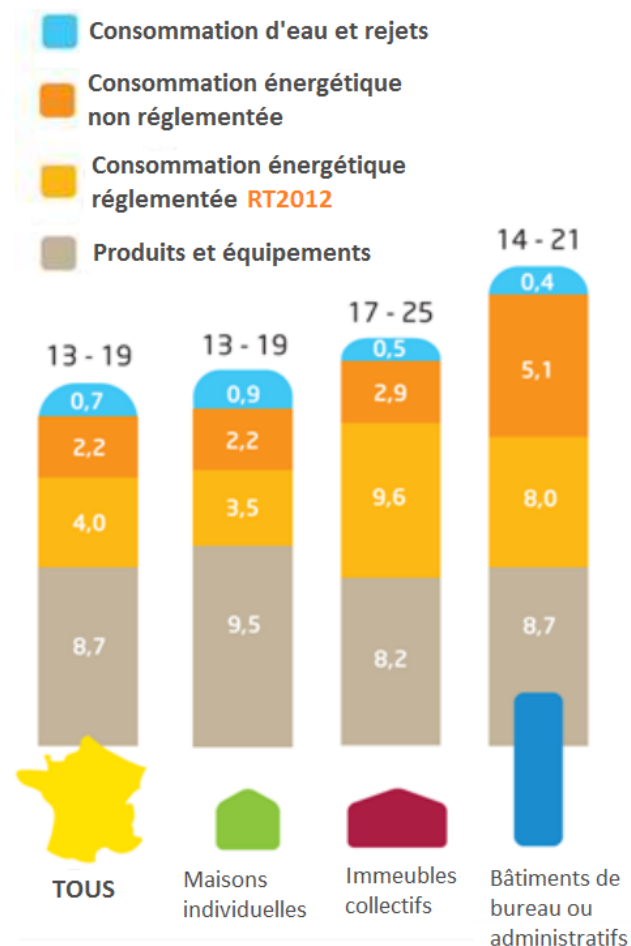
- **L'impact des produits de construction ne constitue de facto qu'environ la moitié du bilan GES**, le reste étant associé directement aux consommations d'énergie. Ainsi un projet vertueux sur l'impact énergétique – par exemple via le recours à l'énergie électrique – peut être « Carbone 2 » à moindre effort sur les solutions constructives ;
- **Le déploiement de deux seuils Carbone** (contre quatre seuils Energie), dont un seuil de base pensé pour être atteignable par tout projet de construction neuve, met sur le même plan les projets « vertueux » et « exceptionnel », Carbone 2 dans les deux cas ;
- La récente **mise à jour des facteurs d'émission des produits de construction en bois** par la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) a conduit à leur réévaluation à la hausse, resserrant l'écart avec les autres matériaux de construction.

LE RECOURS A DES ENERGIES « VERTES » MIEUX VALORISÉ QUE LA SOBRIÉTÉ

Un autre aspect du référentiel E+C-, **évit**é par **BBCA**, concerne l'avantage donné aux projets qui recourent à des énergies « vertes », sans garantie qu'une démarche de sobriété maximale leur ait été appliquée au préalable. Ainsi, deux exemples édifiants :

- Le **coefficient de conversion en énergie primaire** pris en compte pour le bois-énergie est égal à zéro, ce qui signifie concrètement que toutes les consommations couvertes par cette source énergétique sont effacées du bilan !
- Les **consommations d'énergie sur les usages spécifiques de l'énergie** (actuellement non pris en compte par la RT2012) sont pour l'instant évaluées de manière forfaitaire, ce qui rend invisible tout travail d'optimisation sur le sujet, alors que ce poste de consommations est fréquemment du même ordre que les consommations RT2012, voire supérieur !

Malgré quelques interrogations, dont les points relevés ici, nous saluons la pertinence de cette phase d'expérimentation, occasion pour les professionnels de la construction de contribuer à la mise au point de notre future réglementation !



Les émissions de Gaz à Effet de Serre (kg eqCO₂/m² SHON/an) dans les bâtiments neufs, d'après les Tests HQE-Performance sur 74 bâtiments, 2011 : Les produits de construction représentent de l'ordre de 50% des émissions

ETAMINE est référent BBKA, et participe d'ores et déjà à l'expérimentation E+C- sur différents projets.

Nous nous investissons ainsi dans la mise au point d'une réglementation environnementale performante pour le bâti neuf de demain. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !